

LA HAUTE-MEUSE...

transparente

Bulletin d'information • n°72 • Juin 2013



Sommaire

BiLan

- p. 2 : Mieux connaître le nom des cours d'eau
- p. 3 : Rencontre des Contrats de rivière en Province de Namur

AcTualité

- p. 4 : Un projet LIFE en faveur des prairies bocagères
- p. 5: Le moustique Japonais

AGenda

- p. 6 : Le karst exposé aux Grottes de Neptune et à Courcelles
Conférence à Bouvignes
La Meuse exposée à Visé
- p. 7 : Exposition à Freÿr

Les cours d'eau et les Contrats de rivière étaient au centre de toutes les attentions le 27 mai dernier à la Vieille Ferme de Godinne. À l'invitation de la Province de Namur, une soixantaine de personnes (autorités communales, éco-conseillers, membres des Contrats de rivière, services régionaux, provinciaux et communaux concernés) avaient fait le déplacement. Cette demi-journée de rencontre a ainsi permis de faire le point sur le rôle des pouvoirs locaux dans les Contrats de rivière. Nous vous invitons à en découvrir le compte-rendu en pages intérieures.

Vous y découvrirez par ailleurs un intéressant projet LIFE initié par Natagora en collaboration avec Virelles-Nature qui visera en l'espace de 7 ans à la mise en place d'un réseau de 150 hectares de prairies de haute valeur biologique. Le programme de lutte contre une population de moustiques japonais identifiée à Natoye y est aussi présenté.

Jean-Marc VAN ESPEN,
Président du CRHM



BiLan

MIEUX CONNAÎTRE LE NOM DES COURS D'EAU

Sensibiliser la population locale à une meilleure connaissance des noms des rivières et ruisseaux qui traversent leur localité, tel est l'objectif de cette opération poursuivie par le Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM). Celle-ci a consisté à placer ce printemps 294 panneaux de signalisation d'un cours d'eau au niveau des ponts du territoire de la Haute Meuse avec l'aide des services techniques communaux. Les 24 communes partenaires du CRHM ont toutes souhaité s'associer à ce projet.

Au final, en installant ces panneaux, c'est la garantie d'une meilleure préservation de nos rivières qui est visée par une identification claire et une mise en valeur des cours d'eau classés en Haute-Meuse, qu'il s'agisse d'affluents importants comme le Bocq, le Burnot, l'Eau Noire, la Houille ou la Molignée, ou de petits ruisseaux les alimentant.

Plusieurs autres Contrats de rivière ont participé à cette initiative avec à la clé un intéressant marché commun d'achat des panneaux qui a permis de réduire leurs coûts de fabrication. Cette volonté commune donne également une identité forte au projet en Wallonie. Il n'en est que plus porteur.



RENCONTRE DES CONTRATS DE RIVIÈRE EN PROVINCE DE NAMUR

Représentants des Contrats de rivière et fonctionnaires provinciaux se sont partagé la tribune lors d'une matinée de travail organisée à Godinne le 27 mai dernier à l'initiative du Collège provincial de Namur. Ils ont fait part de leur expérience, enchaînant présentations et explications « théoriques » à des exemples concrets sur, tour à tour, la numérisation de l'atlas des cours d'eau, la réalisation des inventaires des atteintes aux cours d'eau (présence de déchets, d'espèces invasives, ouvrages en mauvais état...), les actions d'entretien des berges des cours d'eau, de lutte contre les espèces invasives comme la berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya ou encore la renouée du Japon.

Il a encore été question des actions mises en place en collaboration avec les agriculteurs pour limiter l'accès du bétail au cours d'eau tout en offrant la possibilité à celui-ci de s'abreuver, de la lutte contre les coulées boueuses ainsi que d'un éventail d'actions d'information et de sensibilisation à destination du grand public et des écoles.

Cette demi-journée de rencontre a ainsi permis de faire le point sur le rôle des pouvoirs locaux dans les Contrats de rivière et sur les collaborations nombreuses existantes, mais aussi d'envisager des pistes à développer. Elle démontre aussi que la Province de Namur s'inscrit dans la philosophie de base des Contrats de rivière : des projets basés sur une forte participation des structures locales dans le but de favoriser une gestion intégrée des ressources en eau et la participation citoyenne qui en découle.



L'inventaire des atteintes aux cours d'eau (rejets d'eaux usées, érosions des berges par le bétail, déchets sauvages, plantes invasives...) constitue une des missions demandées aux Contrats de rivière



UN PROJET LIFE EN FAVEUR DES PRAIRIES BOCAGÈRES

Un projet LIFE en faveur des prairies bocagères de Fagne et de Famenne de 2012 à 2019

En collaboration avec Virelles-Nature, Natagora démarre un nouveau projet : le LIFE « Prairies bocagères ». 150 hectares de prairies vont être restaurés dans 10 sites Natura 2000 entre Chimay et Rochefort avec le soutien de la Commission Européenne. Au niveau du sous-bassin hydrographique Meuse amont, la vallée de l'Eau Blanche et deux affluents de la Houille (ruisseaux de Scheloupe et de Rempeine) sont concernés par ce projet.

Les haies, vergers, prairies extensives, talus, mares, etc ont drastiquement disparus depuis le milieu du siècle dernier. Cela a donc entraîné une chute de la diversité globale en prairie.

Le projet mettra en place des mesures de conservation pour quelques espèces particulièrement touchées par ces changements : trois chauves-souris (le petit et le grand rhinolophe ainsi que le vespertilion à oreilles échanquées), un amphibien (le triton crêté), une libellule (l'agrion de mercure) et un oiseau (la pie-grièche écorcheur). Ces six espèces sont considérées en danger à l'échelle de la Wallonie. Concrètement, 10 kilomètres de haies, 250 arbres fruitiers hautes tiges et 5000 buissons d'épineux seront plantés, 75 mares seront creusées, 1 kilomètre de fossés recréé...

Outre ces espèces animales, le projet se concentre aussi sur la restauration biologique de trois types de prairies qui répondent aux noms de arrhenatherion, molinion et filipendulion. L'arrhenatherion est une prairie maigre de fauche de basse altitude, le molinion est une prairie humide pauvre en éléments nutritifs et le filipendulion, une prairie humide à hautes herbes ou mégaphorbiaie. Ces prairies ont été fortement dégradées par labour, sursemis, pâturage intensif et amendements d'engrais ces dernières années et elles se trouvent dans un mauvais état de conservation en Wallonie. Afin de restaurer ces habitats, le projet a pour objectif de restaurer biologiquement 150 hectares de prairies. De nouvelles prairies verront donc

le jour après déboisement de peuplements exotiques (résineux, peupliers,...) et semis en prairie. La restauration des prairies comprendra également le semis de graines ou l'épandage de foin provenant d'une prairie de haute valeur biologique. La plupart de ces prairies restaurées seront remises aux agriculteurs de la région afin qu'ils les gèrent au mieux. En général, la gestion qui permettra de conserver le milieu ouvert consistera en opérations de fauchage, éventuellement couplées à un pâturage extensif.

Le projet LIFE Prairies bocagères proposera également de nombreuses activités de sensibilisation au grand public, comme la réalisation d'un film, des balades guidées, des séances d'information à destination du grand public et du monde agricole, l'installation de panneaux didactiques...



Très sensibles à la pollution et à la modification des milieux, les Tritons crêtés privilégient les grandes mares ensoleillées et plutôt profondes avec présence de végétation herbacée pour se reproduire



© Patrick Lighezzolo



© Marc Paquay

Les prairies maigres regorgent de fleurs menacées par les engrais

Le travail se fera en collaboration avec les acteurs locaux: les communes, les cantonnements DNF, les associations naturalistes, les contrats de rivière Haute-Meuse et Lesse, sans oublier les agriculteurs !

Le Projet LIFE Prairies bocagères se concentre en effet exclusivement sur les milieux agricoles que sont les prairies. Le partenariat avec le monde agricole sera donc renforcé. Actuellement, environ 150 agriculteurs wallons exploitent plus de 500 ha de prairies en Réserves Naturelles Natagora. Parmi ces superficies, une partie provient de prairies abandonnées ou de plantations de résineux et a été remise à l'agriculture dans le cadre de projets LIFE tel que celui-ci. Natagora les a offertes en gestion aux agriculteurs

de la région qui y effectuent de la fauche, du pâturage ou une combinaison des deux selon un cahier de charges précis favorable à la biodiversité. Ils récoltent ainsi le fourrage, peuvent déclarer les parcelles dans leur déclaration de superficie et bénéficier également des subsides Bio et MAE. Ce projet représente donc bien de nouvelles opportunités pour les agriculteurs des régions concernées.

Pour plus d'informations :
www.lifeprairiesbocageres.eu



Thibaut GORET
 Natagora

thibaut.goret@natagora.be
 081/39.07.48

La collaboration avec les agriculteurs locaux est l'un des objectifs principaux du projet LIFE
 « Prairies bocagères »



© CEN Picardie

LE MOUSTIQUE JAPONAIS

La Cellule de coordination du CRHM a récemment été sollicitée par la Cellule « invasives » du Service public de Wallonie (SPW) et la Commune d'Hamois pour participer à un projet pilote de lutte contre cet insecte invasif originaire d'Asie. Celui-ci a en effet été identifié à Natoye à proximité d'un dépôt de pneus.

Des prospections sont actuellement en cours afin de réduire les sources de développement du moustique (au niveau des eaux stagnantes) dans ce périmètre. Au besoin, un insecticide bactérien hautement spécifique, inoffensif pour l'homme, la faune et la flore est utilisé. Des pièges sont aussi posés dans ce périmètre afin de déterminer ensuite en laboratoire l'espèce de moustique présente. Si la Cellule de coordination du CRHM agit en bordure de cours d'eau, des agents communaux, provinciaux et du Service public de Wallonie agissent quant à eux aux alentours des habitations du village de Natoye, des exploitations agricoles, dans les parcelles boisées et à proximité des routes et des chemins ruraux.

Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous conseillons de consulter le site internet suivant :

[http://biodiversite.wallonie.be/Rubrique «Invasives»/Section «Le moustique japonais»](http://biodiversite.wallonie.be/Rubrique%20«Invasives»/Section%20«Le%20moustique%20japonais%20»)

La Cellule inter-départementale sur les Espèces invasives du SPW lance une campagne de lutte contre le moustique japonais afin de tenter de l'éliminer via l'élimination ou le traitement des gîtes larvaires



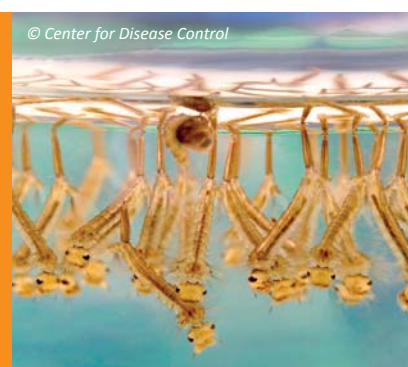
© James_Cathany

Selon la Cellule « invasive » du SPW, le moustique japonais recensé à Natoye n'est actuellement pas porteur de virus dangereux pour la santé humaine et animale. La situation doit néanmoins être surveillée de près pour stopper toute prolifération de l'insecte. Au-delà de la campagne de prospection et de lutte évoquée, il est recommandé aux citoyens d'également participer à l'opération de nettoyage et de rangement des jardins impulsée autour de Natoye dans le but d'éviter les eaux stagnantes propices au développement du moustique.



© Center for Disease Control

Gîtes larvaires : tous les récipients dans lesquels l'eau peut stagner sont susceptibles d'accueillir des larves de moustique



© Center for Disease Control

LE KARST EXPOSÉ AUX GROTTES DE NEPTUNE ET À COURCELLES

L'exposition itinérante du Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) s'est enrichi en 2012 et 2013 de nouveaux panneaux liés au karst. Ils illustrent l'importance, la vulnérabilité et le rôle essentiel des eaux souterraines et des sites karstiques dans le cycle de l'eau. Une dizaine de panneaux spécifiquement liés aux bassins versants de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire sont actuellement exposés aux Grottes de Neptune.

QUAND : depuis le 04 mars et jusqu'au 24 septembre

ADRESSE: Rue de l'Adujoir, 24 - 5660 Petigny (Couvin)

RENSEIGNEMENTS : 060 31 19 54 ou 060 34 01 98 - grottesdeneptune@skynet.be



L'exposition du CRHM sera aussi présente à Courcelles dans le cadre d'une semaine où le monde souterrain et la spéléologie seront mis à l'honneur par le S.C.A.I.P. (Spéléologue Club Amateur Inter-Provinces). Au programme, des ateliers, de nombreuses expositions et plusieurs conférences.

QUAND : du 02 au 9 octobre, pour les expositions (tous les jours) pour les conférences (tous les jours sauf le weekend du 05 et 06 octobre)

ADRESSE: Centre Culturel «La Posterie», rue Philippe Monnoyer, 46 - 6180 Courcelles

RENSEIGNEMENTS : Monsieur Jean-Pierre Liégeois - 071 457 786 - liegeois.jp@gmail.com

CONFÉRENCE À BOUVIGNES

Les hommes et la Meuse en 2013....Cliché d'une relation tumultueuse toujours bien d'actualité.

Riverains, plaisanciers, bateliers, gestionnaires de la Meuse... Nombreux sont les acteurs exerçant une activité, mais aussi une pression, sur le fleuve. C'est ce que la Cellule de coordination du CRHM vous fera découvrir au travers d'exemples concrets et illustrés.

QUAND : le dimanche 4 août

ADRESSE: Maison du patrimoine médiéval mosan, Place du Bailliage, 16 - 5500 Bouvignes (Dinant)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION (OBLIGATOIRE) : 082 22 36 16 - info@mpmm.be

LA MEUSE EXPOSÉE À VISÉ

Venez découvrir de magnifiques tableaux, peints tant en Haute-Meuse qu'en Meuse liégeoise (période 1880-1950).

QUAND : du 30 juin au 28 juillet, (tous les jours, sauf les lundis, entrée libre)

ADRESSE: Chapelle des Sepulcrines, rue du Collège 31 - 4600 Visé

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION : Monsieur Jacques Goijen - 043 83 68 30 ou 0479 89 06 28
info@ecole-liegeoise-du-paysage.net

DES SENTIERS AUX SOMMETS

Grande exposition cet été à Freÿr

Découverte

- de la grande randonnée
- du monde vertical
- de paysages extraordinaires
- d'exploits à couper le souffle



GRANGE DU CHÂTEAU DE FREÿR À HASTIÈRE - ENTRÉE GRATUITE

DE 11H À 17H - LES 6 ET 7 JUILLET 2013 - DU 13 JUILLET AU 4 AOÛT 2013, TOUS LES JOURS SAUF LES LUNDIS



UNE ORGANISATION DU CLUB ALPIN BELGE ET DES SENTIERS DE GRANDE RANDONNÉE - INFOS : WWW.CLUBALPIN.BE OU WWW.GRSENTIERS.ORG

Accès : en voiture : N 96, entre Dinant et Hastière, sur la rive gauche de la Meuse - En bus : le « Dinant-Givet » n°154a, chaque heure.
En bateau : 45' à partir de Dinant, quai n°5 entre 10h30 et 18h30 (A/R-11 €) - Non loin du château : le passeur d'eau de Waulsort (0476 33 14 81)

Editeur responsable et Coordinateur : **Frédéric Mouchet**
Coordination adjointe : **Stéphane Abras**
Secrétariat et gestion administrative : **Bénédicte Stouffs**
Support technique et inventaires de terrain : **Sébastien Rousselot**
Thomas Bastas

**CONTRAT DE RIVIÈRE
HAUTE-MEUSE, asbl**
Cellule de coordination
Rue Lelièvre 6 – 5000 Namur
Tel : 081 77 67 32 – Fax : 081 77 69 05
E-mail : contact@crhm.be



Imprimé sur papier recyclé par
COPYHOUSE à Jambes
creation coou digital printing lease forming
tirage 3.800 exemplaires

Quand vous aurez fini de me lire et de me relire, confiez-moi à une amie, un ami, des voisins ...

**Envie de recevoir ce bulletin en version électronique?
Rendez-vous sur www.crhm.be**

Pour la version papier du bulletin :

- Nouvel abonnement (gratuit)
- Changement d'adresse
- Ne souhaite plus recevoir la version papier du bulletin d'information

Nom :

Prénom :

Institution / Entreprise :

Adresse complète :

Tél :

Fax :

E-mail :

Site internet :

A renvoyer à la Cellule de coordination du CRHM par fax (au 081 77 69 05)
par courrier (Rue Lelièvre 6 - 5000 Namur)
ou par e-mail : contact@crhm.be

Le Comité de rivière (Assemblée générale) du Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) est composé de nombreux partenaires. Il est constitué en asbl dont voici la composition :

Acteurs locaux

Animation gelbressoise asbl, Association pour la découverte de la Nature asbl, Bureau Economique de la Province de Namur, CAR-N asbl, Centre YWCA « Les Fauvettes » asbl, Cercle des Naturalistes de Belgique asbl (CNB), Chambre du Commerce et d'Industrie de la Province de Namur, Ciney environnement, Club Alpin Belge (aile francophone) (CAB), Comité régional Anti-Carrière (CRAC), Commission internationale de la Meuse, Commission wallonne d'Etudes et de Protection des Sites Souterrains (CWEPS), Empreintes asbl (CRIE de Namur), Ecrin vert asbl, Faculté universitaire Notre-Dame de la Paix (FUNDP), Fédération belge de Batellerie, Fédération de pêche de la Semois namuroise, Fédération francophone de Canoë (FFC), Fédération francophone de Ski nautique et de Wakeboard (FFSNW), Fédération Francophone de Yachting Belge (FFYB), Fédération halieutique de l'Entre Sambre et Meuse (FHESM), Fédération halieutique de la Haute-Meuse namuroise (FHHMN), Fédération HoReCa de Namur et du Brabant wallon, Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA), Fondation Gouverneur René Close, Fondation rurale de Wallonie (FRW), Groupe d'Action Local (GAL) de la Haute-Meuse, Groupe d'Action Local (GAL) de l'Entre Sambre et Meuse, Intercommunale namuroise de Services publics (INASEP), Infrabel sa, Klim-en bergsportfederatie (KBF), La Fario asbl, La Maison de la Mémoire rurale de La Bruyère, La Maison du tourisme du Pays de Namur, Les Amis de la terre asbl, Les Amis de Marche-les-Dames asbl, Les Naturalistes de la Haute-Lesse asbl, Les pêcheurs de la Houille, Monuments et Sites de Saint Gérard et Graux asbl, Natagora, Pays de la Molignée asbl, Perles de la Meuse asbl, Port Autonome de Namur (PAN), Royal Cercle nautique de Dinant, Royal Club nautique Sambre et Meuse (section aviron), Sagrex sa, Société wallonne des Eaux (SWDE), Syndicat d'initiative de la Vallée du Samson, Union belge de Spéléologie (UBS), Virelles-Nature, Vivaqua.

Administrations fédérales, régionales et organes consultatifs

SPW - Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3) : Département de la Nature et des Forêts (DNF), Département de la Ruralité et des Cours d'eau (DRC), Département de l'Environnement et de l'Eau (DEE).

SPW - Direction Générale de la Mobilité et des Voies Hydrauliques (DGO2) : Département des Voies hydrauliques de Namur (DVHN), Service d'études hydrologiques (SETHY).

SPW - Direction Générale des Routes et Bâtiments (DGO1) : Département des Infrastructures subsidiées, Direction des Routes de Namur.

SPW-Commissariat Général au Tourisme, SPW-Département de la Géomatique.

Ministère de la Défense nationale, Zone de Police de la Haute Meuse.

Commission consultative de l'Eau, CCTAM de Dinant, CCATM de Gesves, CCATM de Namur, CCATM de Profondeville.

Pouvoirs locaux

Province de Namur : Conseil provincial, Administration des Services techniques et de l'Environnement, Fédération du Tourisme.

Administrations communales de Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.



Réalisé avec le soutien du Service public de Wallonie, de la Province de Namur et des 24 communes partenaires du CRHM : Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.